



#1 - 31 mars 2020

Dans ce contexte de crise sanitaire, cette lettre d'information interne thématique fait le point sur la situation, l'organisation, les décisions majeures des cellules de crises nationales, de VYV³ et du Groupe VYV. Elle vous donne des exemples d'initiatives de terrain, des conseils et des liens utiles. Cette lettre est diffusée à la communauté managériale des entités membres de VYV³, aux collaborateurs de la faitière VYV³ et de VYV³ IT ainsi qu'aux membres du conseil d'administration et aux délégués à l'assemblée générale VYV³. Les managers sont invités à la diffuser le plus largement possible à leurs collaborateurs.

Le site d'information <u>www.info.vyv3.fr</u> reste également à votre disposition pour des informations institutionnelles et pratiques en temps réel.

Focus « organisation de la gestion de crise »

Au niveau national

Une cellule de crise nationale a été constituée, composée de tous les membres du comité de direction de VYV³, de toutes les directions de pôles et métiers ainsi que des directions et fonctions supports (ressources humaines, gestion des risques, achats, contrôle de gestion, finances, SI, communication...). Elle se réunit désormais les lundis, mercredis et vendredis en conférence téléphonique.

Cette cellule de crise a pour objectif de faire un point de situation global, par métier et par entité, de coordonner les actions et de prendre les décisions qui s'imposent à l'aune de l'évolution de l'épidémie et des décisions des autorités gouvernementales et sanitaires.

Cette cellule se coordonne en permanence avec le comité de direction générale du Groupe VYV, qui se réunit chaque jour en cellule de crise.

Le comité de direction générale de VYV³ se réunit en configuration ordinaire tous les jeudis, et chaque fois que nécessaire. Les mêmes interlocuteurs se réunissent le mardi autour de thématiques spécifiques (cette semaine, la réunion était consacrée aux personnes âgées, dans la perspective des discussions ouvertes sur ce sujet depuis quelques jours avec Jérôme Guedj, qui vient d'être nommé à la tête d'une mission gouvernementale chargée de lutter contre l'isolement des personnes âgées en période épidémique).

Le conseil d'administration de VYV³ se tiendra conformément à l'agenda institutionnel initial, le 1^{er} avril 2020. Les échanges s'effectueront par téléphone et seront largement consacrés à la gestion de la crise sanitaire.

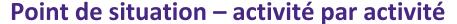
Au niveau local

Les entités ont toutes activé des cellules de crise qui se réunissent quotidiennement voire plusieurs fois par jour, via les outils numériques. Ces cellules travaillent en lien quotidien avec les Agences régionales de santé, la cellule nationale de VYV³ et les cellules mises en place dans chaque établissement afin de remonter les informations, adapter les organisations et centraliser les process pour garantir le fonctionnement des activités, la sécurité des prises en charge pour les patients et résidents et la sécurité des salariés.











Métiers et établissements

- Es établissements sanitaires (cliniques) se sont organisés pour venir en appui des hôpitaux publics à différents niveaux, dans le cadre du Plan Blanc. Préalablement, les rendez-vous programmés ont tous été reportés. L'objectif est à la fois de libérer le plus de lits possible, mais également de permettre aux professionnels de ces cliniques de pouvoir se mobiliser. Ainsi, sur chaque territoire, les cliniques mutualistes travaillent en étroite concertation avec les autres établissements pour s'entraider et envisager des transferts de patients si cela est nécessaire. Cette mobilisation peut prendre des formes variées qui vont de la participation des salariés à la prise en charge des patients au sein même des hôpitaux publics (en premier lieu au sein des services de réanimation) mais aussi à l'ouverture de lits supplémentaires de médecine au sein des cliniques. Dans certains territoires, et toujours en coordination avec les hôpitaux publics, les patients nécessitant une prise en charge chirurgicale seront prioritairement orientés vers les cliniques afin de soulager les services des hôpitaux publics. Les trois maternités d'HGO restent ouvertes pour garantir accouchements, consultations prénatales et échographies.
- Les **centres de soins de suite et de réadaptation** sont également mobilisés et se sont organisés pour accueillir des patients (COVID-19 et non), ce qu'ils font depuis plusieurs jours.
- Les **Ehpad** sont en confinement total (les visites sont proscrites, les résidents restent en permanence dans leur chambre).
- Les autres établissements d'hébergement à temps complet maintiennent leur activité (résidences autonomie, handicap, santé mentale), mais toutes les mesures gouvernementales de protection sanitaires y sont en vigueur.
- Soins de premier recours
 - Les centres médicaux (centres de santé) sont maintenus ouverts, pour permettre une prise en charge médicale de proximité (hors COVID-19), et ainsi désengorger au maximum les hôpitaux et les urgences. Les activités de téléconsultation montent en charge au sein de ces centres. Des mesures y ont été prises pour gérer les flux et permettre le strict respect des gestes barrières (salle d'attente, etc.). Nos professionnels ont également été sollicités pour rejoindre le dispositif MesDocteurs (un service du Groupe VYV) et d'autres plateformes de téléconsultation régionales. Au niveau national, près d'une centaine de professionnels s'y sont déjà inscrits.
 - O Pour les **soins dentaires**, une organisation départementale spécifique a été mise en place, coordonnée par les conseils de l'ordre départementaux des chirurgiens-dentistes. Ce dispositif permet d'accueillir le public qui aurait besoin de soins véritablement urgents. Les patients ne doivent pas appeler le centre 15, mais contacter leur chirurgien-dentiste habituel. C'est lui qui analysera le besoin, pourra faire une prescription le cas échéant, et redirigera le patient vers la régulation départementale en cas d'urgence nécessitant un geste technique (abcès, hémorragie, traumatisme, infection...). Selon la taille du département, plusieurs centres et cabinets dentaires sont de garde. Les centres dentaires du Groupe VYV s'inscrivent dans ce dispositif. Certains d'entre eux figurent parmi les centres de garde, les autres sont fermés.
 - Les pharmacies sont ouvertes.
- ▶ Petite enfance: une dizaine de crèches sur l'ensemble du territoire est restée opérationnelle la semaine dernière pour accueillir les enfants des personnes listées officiellement par le ministère de la santé et considérées comme indispensables à la gestion de la crise sanitaire (voir chapitre « Liens et sites utiles »). Peu d'enfants y étaient accueillis la semaine dernière, mais dans la mesure où l'activité va certainement monter en charge dans les prochains jours, une quinzaine de crèches sera ouverte durant la semaine du 30 mars au 3 avril. La crèche du CHU d'Angers, notamment, gérée par VYV³ Pays de la Loire, reste ouverte.
- ➤ Harmonie Médical Service a été très sollicitée pour pourvoir aux besoins des populations de retour à domicile (de nombreux lits, notamment en SSR, ont dû être libérés pour venir en appui des hôpitaux de premier niveau). Les magasins restent ouverts, mais la vente à distance est privilégiée pour le matériel ne nécessitant pas de conseils et d'accompagnement spécifiques. HMS reste particulièrement vigilante sur l'approvisionnement en certains dispositifs médicaux.
- L'activité de transport sanitaire (Harmonie Ambulance) est réduite du fait de la déprogrammation des actes non urgents dans les hôpitaux, mais les ambulances viennent en appui du SAMU pour les urgences et le transport de cas positifs ou suspects de COVID-19, dans le strict respect du protocole sanitaire. Le 26 mars, Harmonie Ambulance a été l'un des trois prestataires retenus par le SAMU pour assurer le transport de patients COVID-19 déplacés en TGV médicalisé du Grand-Est vers les trois villes suivantes : Angers, Nantes et Le Mans.



Les établissements funéraires (La Maison des Obsèques) mettent en œuvre les obligations liées à l'accueil de publics et à la prise en charge des décès liés au COVID-19.

> Sont fermés :

- les centres d'accueil et d'hospitalisation de jour
 - Une permanence téléphonique est maintenue avec les patients pour ne pas qu'ils se déplacent et pour les accompagner à distance.
- o les magasins d'optique et les centres d'audioprothèses
 - Des transferts d'appels ont été activés dans tous les magasins, permettant de diriger le client vers un professionnel à même de répondre à ses questions et de traiter les éventuelles urgences (en priorisant celles qui concernent des professionnels de santé et le personnel des commerces de première nécessité). Sur le site www.ecoutervoir.fr, les clients ont la possibilité de joindre un professionnel par mail et par téléphone (casse, panne, besoin en consommables en optique et audition) et de commander en ligne lentilles et produits associés, pour livraison à domicile. Les urgences sont traitées par des professionnels volontaires. Un protocole d'intervention a été adressé à l'ensemble du réseau avec les recommandations nécessaires à la sécurité des collaborateurs et des clients. Les interventions nécessitant un contact rapproché avec le client sont conditionnées au port de gants et de masques par les professionnels.
- o les ESAT et entreprises adaptées
 - Nos entreprises ont fermé leurs portes, <u>sauf quelques exceptions</u>, parmi lesquelles l'ESAT de Villiers-le-Bel (93), car il fabrique des dispositifs médicaux.

Activités administratives et supports

L'ensemble des bureaux administratifs est fermé et les ressources sont concentrées autour des activités « névralgiques ». Le télétravail est généralisé dans tous les secteurs où il est possible.

Focus sécurité: masques et équipements de protection

L'approvisionnement en masques et en équipements de protection pour nos professionnels de santé et de terrain est une préoccupation majeure. Le 20 mars, VYV³ et de nombreux opérateurs du secteur ont envoyé un courrier officiel au Ministre des Solidarités et de la Santé pour attirer son attention sur la situation spécifique des établissements médico-sociaux et des services à domicile, qui ne disposaient alors que de très peu de masques. Nous avons été entendus.

Les entités membres de VYV³ sont en relation permanente avec les ARS, qui gèrent la répartition des approvisionnements auprès des différentes structures sur le territoire. Très récemment, plusieurs de nos hôpitaux et établissements médico-sociaux ont été réapprovisionnés et de nouvelles livraisons sont annoncées pour les prochains jours. Nous restons particulièrement attentifs à l'approvisionnement des services de soins infirmiers à domicile.

En parallèle, nous avons mobilisé l'ensemble de nos réseaux de proximité et avons déjà récupéré les stocks de plusieurs mairies, collectivités territoriales, associations ou entreprises. Les mutuelles du groupe ont également répondu favorablement à un appel aux dons et ont partagé masques, solutions hydro-alcooliques... Nous les en remercions! Plusieurs initiatives sont en cours (Pavillon de la Mutualité Gironde, Harmonie Médical Service, Groupement d'achat mutualiste (GAM)...) pour trouver des solutions d'approvisionnement de masques (chirurgicaux et FFP2) en France et à l'étranger pour faire face aux tensions d'approvisionnement.

Au-delà des masques, nous priorisons maintenant la sécurisation des approvisionnements en autres équipements de protection indispensables (blouses, surblouses, charlottes, visières, etc...).







Report d'un trimestre des cotisations Chorum, Harmonie Mutuelle et Mutex

Le contexte de crise sanitaire bouleverse les équilibres économiques des structures de soins et de services mais également l'ensemble du secteur de l'économie sociale et solidaire. C'est pourquoi, au niveau du Groupe VYV, Harmonie Mutuelle, Chorum et Mutex ont décidé d'un commun accord de reporter d'un trimestre le recouvrement des primes d'assurances des entreprises de moins de 500 salariés, des entreprises de l'ESS de moins de 2 000 salariés et de toutes les entreprises du groupe indépendamment de leur effectif.

Décisions Visaudio

Le Directoire de Visaudio a pris la décision d'accélérer les remises de fin d'année (pour un paiement à fin mars), et de reporter le recouvrement de la cotisation statutaire de VYV³ à la sortie de crise.

Dispositifs de téléconsultation et d'écoute et d'accompagnement psychologique des collaborateurs

Téléconsultation

Les collaborateurs de VYV³ et de ses entités bénéficient, via leur complémentaire santé, du dispositif de téléconsultation MesDocteurs, accessible depuis leur espace adhérent mutualiste.

Ecoute et accompagnement psychologique

Certaines entités ont d'ores et déjà déployé des dispositifs d'écoute et d'accompagnement psychologique, pour leurs collaborateurs et notamment pour les professionnels de santé et de terrain.

VYV³ a contractualisé, pour le compte de toutes les entités qui ne disposaient pas encore de ce service, avec le Cabinet PSY A, déjà partenaire de VYV³ lle-de-France et de MGEN.

Les kits d'information et de communication seront diffusés au début de cette semaine par les DRH des différentes entités concernées.

Services d'information et outils de communication soutenus par le Groupe VYV

Avec ses partenaires, le Groupe VYV s'est engagé dans la lutte contre la pandémie de coronavirus et a lancé le 26 mars une plateforme d'information dédiée : www.covid19.groupe-vyv.fr. Le Groupe VYV soutient également des initiatives utiles aux professionnels de santé comme au grand public.

Covid19.groupe-vyv.fr

Destinée aux adhérents des mutuelles du groupe et plus largement du grand public, la plateforme regroupe des informations médicales et des solutions pour permettre de mieux vivre la crise sanitaire que notre société traverse. Ensemble contre le #Covid19 met également à disposition des services pour aider à mieux s'organiser et propose des conseils pratiques : comment s'occuper des enfants tout en pratiquant le télétravail ? Faire ses courses alors qu'on ne peut pas se déplacer ? Elle s'enrichira au fur et à mesure de nouvelles solutions, afin de répondre concrètement aux besoins de la population. Ce site crée des passerelles avec les deux sites suivants.





www.maladiecoronavirus.fr

Ce nouveau site web est référencé par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Il a pour objectif de permettre aux patients de s'informer et de s'orienter vers le parcours de soins le plus adapté à leur état de santé. Il permet à tous de faire un « test » anonyme et gratuit : 24 questions sur les symptômes mais aussi sur les antécédents médicaux, l'âge... Grâce à un algorithme développé et mis à jour avec les dernières connaissances scientifiques disponibles, en collaboration avec des médecins spécialistes et l'Institut Pasteur, le site conseille alors chacun soit de rester simplement confiné, soit de consulter son médecin traitant ou encore d'appeler immédiatement le 15.

Cette initiative est portée par l'Alliance Digitale contre le COVID-19 qui regroupe différents acteurs du numérique et de l'e-santé en France. Le Groupe VYV et MesDocteurs soutiennent cette alliance.

Le site, depuis son ouverture et en date du 25 mars, avait engendré **4,6 millions de connexions**, pour **3 millions de questionnaires remplis**.

À noter : le site MaladieCoronavirus.fr embarque les conseils du site suivant en matière de pharmacovigilance.

www.covid19-medicaments.com

Le site web http://www.covid19-medicaments.com/ permet à chacun d'identifier le risque lié à la prise de certains médicaments lorsque l'on souffre de symptômes de COVID-19. Il a été créé par le réseau national des centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV), le département de pharmacologie du CHU de Bordeaux et la start-up bordelaise Synapse Medicine, partenaire de MesDocteurs.

Les podcasts Pourquoi Docteur?

Pour éviter les « fake news », Fréquence Médicale, en partenariat avec le Groupe VYV, vous donne rendez-vous chaque jour à 18h avec : « Pourquoi Docteur ? », un <u>podcast</u> qui donne les dernières informations fiables sur le COVID-19.

Goove app

Cette application a été développée par la start-up Goove, dont le Groupe VYV est actionnaire. Objectif : proposer à tous des activités physiques adaptées en période de confinement (renforcement musculaire et souplesse notamment). Les séances ont été conçues par des professionnels du sport de haut niveau pour être réalisées à domicile. Cette application a été référencée par le Ministère des Sports. Elle est accessible gratuitement. Lien vers la vidéo de présentation de goove app.

Bon à savoir : sites et ressources utiles

Entraide volontaire : La réserve civique



Initié par le gouvernement, cet espace d'engagement est ouvert à tous. Il vise à mettre en relation des structures publiques ou associatives avec des volontaires autour de quatre grands types de missions : aide alimentaire et d'urgence (distribution de produits de première nécessité et de repas aux plus démunis...) ; garde exceptionnelle d'enfants (enfants de soignants ou d'une structure de l'aide sociale à l'enfance) ; lien avec les personnes fragiles isolées (maintien du lien par téléphone, visio, mail...) ; solidarité de proximité (courses de produits essentiels pour les voisins les plus fragiles).





Sont concernés:

- les personnels des agences régionales de santé, des préfectures, du ministère des solidarités et de la santé chargées de la gestion de l'épidémie,
- des professionnels de santé libéraux, (médecins, sages-femmes, infirmières, ambulanciers, pharmaciens, biologistes)
- > tous les personnels des établissements de santé
- tous les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux suivants : EHPAD et EHPA (personnes âgées), établissements pour personnes handicapées, services d'aide à domicile, services infirmiers d'aide à domicile, lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé, nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus
- les personnels des établissements d'accueil du jeune enfant et maisons d'assistants maternels maintenus ouverts.

Le dispositif est national. Il permet à ces personnels prioritaires de faire garder gratuitement leurs enfants de moins de 16 ans :

- > soit pour les enfants de moins de 3 ans via les crèches qui restent ouvertes (à titre d'information nous avons sur nos 70 crèches une quinzaine de structures ouvertes) soit via les assistantes maternelles disponibles,
- soit, pour les enfants scolarisés, via certains écoles qui organisent des accueils dédiés.

Pour pourvoir en bénéficier, les parents doivent s'enregistrer sur le site de la caf : https://www.monenfant.fr/web/guest/recensement-covid-19.

Ce site est la porte d'entrée nationale pour que les parents fassent leur demande via le questionnaire qui est par la suite traité par les préfets en charge d'organiser la réponse localement.

Echos du terrain et revue de presse

En images

Mobilisation des équipes **d'Harmonie Ambulance** (Groupe VYV) jeudi 26 mars pour réceptionner et transporter les patients du premier TGV médicalisé affrété spécialement du Grand-Est vers Angers (photos), Nantes et Le Mans.









Vu dans les médias

Belle couverture médiatique pour les salariés handicapés de l'ESAT de Villiers-le-Bel (VYV³ Ile-de-France), qui fabriquent des respirateurs pour des services de réanimation.

https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/coronavirus-dans-les-coulisses-d-une-usine-fabriquant-des-respirateurs-1233676.html

https://www.lefigaro.fr/actualite-france/coronavirus-ces-travailleurs-handicapes-nouveaux-heros-dans-l-ombredes-soignants-20200326

Retrouvez le communiqué d'Hospi Grand Ouest, publié cette semaine :

Les professionnels du groupe mutualiste Hospi Grand Ouest fortement mobilisés.

Essentiel Santé magazine - la newsletter

La newsletter du magazine des adhérents d'Harmonie Mutuelle (Essentiel Santé), datée du 27 mars, est un numéro spécial Coronavirus. https://www.essentiel-sante-magazine.fr/newsletter/newsletter-83

La rédaction d'ESM va consacrer plusieurs articles successifs aux initiatives et entités de VYV³. Ici Hospi Grand Ouest :

https://www.essentiel-sante-magazine.fr/mutuelle/actualites/covid-19-les-hopitaux-mutualistes-se-mobilisent-eux-aussi

Réseaux sociaux

N'hésitez pas à nous suivre sur :

- VYV³
 - o LinkedIn
- Groupe VYV
 - o <u>LinkedIn</u>
 - o **Twitter**

Et toujours notre site d'information dédié : www.info.vyv3.fr

La newsletter - mensuelle - associée à ce site sera envoyée lundi 30 mars à tous les abonnés habituels.

Des suggestions sur cette lettre d'information ? Ecrivez à : communication@vyv3.fr

Rappel des gestes barrières

- Rester chez soi.
- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Saluer sans se serrer la main, ne pas embrasser.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et des poubelles sans couvercles (ou couvercles ouvrant avec pédale).
- Respecter une distance de 1 mètre entre 2 personnes lors des déplacements obligatoires (travail, courses alimentaires, achat de médicaments...).